



**PRÉFECTURE
DE LA GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2026-068

PUBLIÉ LE 16 MARS 2026

Sommaire

Agence régionale de santé / DAOSS

971-2026-03-11-00002 - Arrêté ARS/DAOSS/SDA du 11 mars 2026 fixant la liste des médecins agréés de Guadeloupe (7 pages)

Page 3

Agence régionale de santé

971-2026-03-11-00002

Arrêté ARS/DAOSS/SDA du 11 mars 2026 fixant la
liste des médecins agréés de Guadeloupe



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE
PREFET DE LA GUADELOUPE

ARS - agence de santé de Guadeloupe,
Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

ARRETE ARS/DAOSS/SDA N°
Fixant la liste des médecins agréés de Guadeloupe

LE PREFET DE LA REGION GUADELOUPE,
Préfet de la Guadeloupe,

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

* * * * *

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié par le décret n° 2013-447 du 30 mai 2013 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physiques pour l'admission aux emplois publics, et au régime des congés de maladie des fonctionnaires ;
- Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés maladie des fonctionnaires territoriaux ;
- Vu le décret n° 88-386 du 19 avril 1988 modifié relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;
- Vu les décrets n° 2022-353, n° 2022-351 et n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la Fonction Publique d'État, Hospitalière et Territoriale ;
- Vu le décret du 30 juillet 2025 portant nomination de Monsieur Thierry DEVIMEUX, préfet de la Région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1999 modifié autorisant la mise en place d'un traitement automatisé d'informations nominatives pour la gestion des agréments de médecins, des demandes d'avis médical concernant les fonctionnaires et assimilés et le secrétariat du comité médical et des commissions de réforme ;

Vu l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 fixant la rémunération des membres des comités médicaux, des médecins agréés, généralistes et spécialistes prévus par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

Vu l'arrêté ARS/DAOSS/SDA N°971-2026-01-08-00009 fixant la liste des médecins agréés de Guadeloupe ;

Considérant les demandes des praticiens de figurer sur la liste des médecins agréés ;

Considérant l'avis émis par le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins en date du 09 février 2026 ;

- Considérant l'avis émis par le médecin Président du Conseil médical départemental en date du 06 février 2026 ;
- Considérant l'avis émis par le Syndicat unifié des médecins de la Guadeloupe par courriel en date du 10 février 2026 ;

Sur proposition de la Directrice Générale par intérim de l'Agence de Santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste des médecins généralistes et spécialistes agréés pour la Guadeloupe est fixée pour une durée de 3 ans à compter de la date de l'arrêté susvisé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : l'arrêté ARS/DAOSS/SDA N°971-2026-01-08-00009 est abrogé.

Article 3 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Guadeloupe et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à l'adresse suivante internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Générale par intérim de l'ARS sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié, avec son annexe, au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Guadeloupe et notifié aux intéressés.

LE PREFET DE GUADELOUPE



Thierry DEVIMEUX

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DE LA GUADELOUPE

MEDECINS	ADRESSES	TELEPHONE
BAIE-MAHAULT - 97122		
ANZALA Alain	Immeuble de Sémaphore BP 22-79	05 90 26 91 60
CAMUS Olivier	Immeuble Biga Moudong Centre	05 90 32 19 45
HODEBAR Dominique	55 lotissement agat Rue des Sargasses Houelbourg Sud	06 90 41 12 26
RUPAIRE Nadine	centre de Gestion Guadeloupe Jarry impasse Sysiphe - immeuble les tropiques - 1er étage	05 90 98 09 88
SAMYDE Christian	Zac de Houelbourd sud Immeuble Sémaphore - Jarry	05 90 24 70 02
BASSE-TERRE - 97100		
AUGUSTY BAMBERG Marie-Claude	37, rue Baudot	05 90 81 67 04 Secrétariat de 8h à 13 h
BARBILLON Alain	Immeuble le Chaland Bd Maritime	05 90 81 62 03
CAMASE Jean-Michel	Rue Maurice Marie-Claire	05 90 81 28 12
DE LACROIX Vaynome	MSP Grain d'Or Rue Alexandre Buffon Circonvallation	05 90 92 12 87
LEROY Romain	21, rue Ali Tur	05 90 80 22 28
LE MOULE - 97160		
LEMAISTRE Raymond	53, rue Gaston Monnerville	05 90 23 58 92
LES ABYMES - 97139		
LE PASTEUR Cindy	Centre du raizet Local 6 et 7 Immeuble le Lieu Morne Vergain	05 90 83 87 25

MEDECINS	ADRESSES	TELEPHONE
LE BRIZAULT Julien	Centre Médical de l'Aéroport Maryse CONDE	05 90 21 71 41
ROMNEY Pascal	Centre Médical de l'Aéroport Maryse CONDE	05 90 21 71 41
ROZET Jean Edmond	Centre Médical de l'Aéroport Maryse CONDE	05 90 21 71 41
GRAND BOURG MARIE GALANTE - 97112		
ETZOL Maryse	rue du docteur Marcel ETZOL	05 90 97 82 32
PONTE-A-PITRE - 97110		
ROCHE MARC	71 rue de Nozières	05 90 83 70 85
URSULE OULAC Emmanuelle	511, Immeuble Liber Plocoste	05 90 28 01 89
SAINT-CLAUDE - 97120		
LE GAL Christophe	EPSM 1er Plateau	06 90 94 67 30
SAINT-FRANCOIS - 97118		
AUBRY Jean-Jacques	Rue de l'Egalité	05 90 82 90 60
ORGAER Christophe	Cabinet médical du Levant rue joseph Turpin - les Salines	05 90 88 24 64
SAINTE-ROSE - 97115		
BICHARA-JABOUR Laurent	La Rocade	05 90 28 71 95
TROIS-RIVIERES - 97114		
CARRIERE Bruno	Rue du Général de Lacroix	05 90 94 04 86
VIEUX-HABITANTS - 97119		
BOUSQUET Jean-Pierre	Rue Ferdinand Lobeau	05 90 81 63 07



LISTE DES MEDECINS SPECIALISTES AGREES DE LA GUADELOUPE

DISCIPLINES	NOM - PRENOM	ADRESSE	CP	VILLES	TELEPHONE
CANCEROLOGIE	VACQUE Daniel	Résidence Morne Fleury 301 Bd des Héros	97122	BAIE-MAHAULT	05 90 48 08 46
CARDIOLOGIE	ATTALAH André	C.H. de Basse-Terre Avenue Gaston Feuillard	97100	BASSE-TERRE	05 90 41 78 72 05 90 41 78 00
	COUSIN Philippe	Morne Maniel Providence Zone Fret Aérogare Maryse CONDE	97139	LES ABYMES	06 90 84 23 66
NEPHROLOGIE	DUFRESNE Roger	Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau Bananier	97130	CAPESTERRE BELLE EAU	05 90 55 90 70
PNEUMOLOGIE	GALLOIS Jean-Claude	CHUG Service Pneumologie	97139	LES ABYMES	05 90 89 13 60
OPHTHALMOLOGIE	BREDY-MAUX Rachelle	15 rue Baudot	97100	BASSE-TERRE	05 90 98 97 16
OTO-RHINO- LARYNGOLOGIE ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE	NALLET Emmanuel	CHUG - Route de Chauvel	97139	LES ABYMES	05 90 89 14 60
PSYCHIATRIE	GASTAL Olivier	27 rue Saint Jean	97160	LE MOULE	06 91 27 97 17
	VINCENT Nicolas	centre médical la rocade Grand camp	97139	LES ABYMES	06 90 15 89 00
	LENCREROT Alberte	41, rue Alsace Lorraine	97110	POINTE A PITRE	06 90 28 23 45
	URSULE Guy	501 imm. Liber Plocoste Bld Mortenol Route de Baimbridge	97110	POINTE A PITRE	05 90 83 01 15

DISCIPLINES	NOM - PRENOM	ADRESSE	CP	VILLES	TELEPHONE
	LE ROUX Ninon	EPSM 1er plateau	97120	SAINT-CLAUDE	06 90 48 90 46
	DONNE Clémentine	EPSM 1er plateau	97120	SAINT-CLAUDE	06 90 63 68 35
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	FALEME Alex	408 Route de l'Habitation	97190	LE GOSIER	06 90 40 42 36
RHUMATOLOGUE	RUART Alex	Centre Médico Social - Pitat	97100	BASSE-TERRE	05 90 80 61 20